

## *Procès-verbal du conseil d'école du 6 novembre 2018*

### **Etaient présents :**

Mme Angélique CESSAC, directrice de l'école élémentaire  
Mme Corinne TORNABENE, directrice de l'école maternelle  
Mme Sandra DEL DIN, adjointe à l'école élémentaire  
M. Sylvain DUCROCQ, enseignant à l'école maternelle  
M. Laurent VIDEAU, enseignant spécialisé du RASED  
M. Emmanuel DEXET, maire de la commune  
Mme Caroline MARY, conseillère municipale  
Mme Marie-Christine FONMARTY, DDEN à l'école maternelle  
M. Jean-Baptiste GARDE, représentant titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Caroline LE SECH, représentant titulaire des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Catherine BEYLY LE SECH, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Nathalie VALLADE, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école élémentaire  
Mme Patricia CHAUBENIT, représentante titulaire des parents d'élèves pour l'école maternelle  
Mme Lise JACQUEMENT, représentante suppléante des parents d'élèves pour l'école maternelle

### **Etaient excusés :**

M. Rainui HUGON, IEN de la circonscription Haute-Vienne 1  
M. Guillaume RICHIGNAC, conseiller municipal  
Mme Janine RICHIGNAC, DDEN à l'école élémentaire

### **Début de séance : 18h35**

#### **1- Effectifs et personnel**

L'école élémentaire compte actuellement 42 élèves répartis de la façon suivante :

- CP/CE1 : 20 élèves (12 CP/8 CE1)
- CE2/CM1/CM2 : 22 élèves (9 CE2/6 CM1/7 CM2)

#### Les enseignantes

Mme CESSAC : classe de CP/CE1 et directrice  
Mme DEL DIN : classe de CE2/CM1/CM2  
M. AUFORT : décharge de direction dans la classe de CP/CE1 une fois par mois

## Les enseignants du réseau d'aide :

M. VIDEAU : rééducateur

M. GABORIAU : psychologue scolaire

## AVS :

Mme Elodie PRESSOIR qui s'occupe d'un enfant à besoins particuliers (2 heures par semaine).

## Le personnel communal :

Mme BOULESTEIX : garderie du matin, préparation des repas et surveillance de la cantine.

Mme POUYADOUX : aide à la surveillance des récréations, aide à la préparation matérielle, surveillance de la cantine, ménage et garderie du soir.

Mme BACAR : ménage.

Mme SAURET : accueil à la médiathèque un vendredi sur deux.

L'équipe enseignante explique qu'elle est à la recherche d'une personne qui accepterait d'effectuer une mission de service civique au sein de l'école.

## **2- Résultats des élections :**

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018. Il y a eu 47 votants sur 70 électeurs inscrits (soit un taux de participation de 67,14 %) ; 45 suffrages exprimés et deux bulletins nuls ou blancs.

Toutes les personnes ayant voté l'ont fait par correspondance.

L'unique liste qui s'est présentée a été élue. Les représentantes titulaires des parents d'élèves sont : M. GARDE et Mme LE SECH.

Mme BEYLY LE SECH et Mme VALLADE sont représentantes suppléantes des parents d'élèves.

## **3- Sécurité : présentation du PPMS, plan incendie, exercices :**

Nous procédons à la présentation du PPMS « risques majeurs » : les risques retenus, le lieu de confinement et le rôle des adultes de l'école. La recommandation est faite aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants en cas de confinement et d'écouter France Inter ou France Bleu Limousin.

Nous présentons également le PPMS « attentat/intrusion ». L'alerte se fera par toute personne témoin d'une intrusion suspecte. La procédure à privilégier est le confinement même si une procédure de fuite est possible.

Au moins deux exercices PPMS auront lieu au cours de l'année. Le premier a eu lieu le lundi 15 octobre 2018. Le protocole mis en œuvre a été celui concernant un attentat/une intrusion avec confinement.

Nous avons relevé plusieurs points :

- nous n'avons toujours pas de système d'alerte efficace, la corne de brume ne s'entendant pas suffisamment.

- certains élèves ont du mal à maintenir le silence complet pendant quelques minutes. De même certains se remettent à gigoter très vite.  
- l'exercice n'a pu être fait que partiellement puisqu'à l'heure actuelle, l'école n'est pas sécurisée. Nous pouvons seulement nous fermer dans les classes en mettant une table d'enfant devant. Et dans la classe de CP/CE1, une porte ouvre sur l'extérieur donc il nous est impossible de la condamner.

En ce qui concerne les travaux de sécurisation de l'école, M. le Maire explique que les choses avancent. Le dossier déposé en commission accessibilité a été accepté ; une demande de subventions est en cours. Les vacances scolaires d'une durée de deux semaines risquent d'être trop courtes pour permettre la réalisation des travaux. Ceux-ci devraient donc être programmés pour le mois de juillet 2019 (mise en accessibilité des locaux + sécurisation).

Toutefois, la mise en place d'un signal d'alerte efficace pourra se faire avant car c'est une intervention plus simple.

Deux autres exercices PPMS auront lieu dans le courant de l'année : un concernera un attentat/intrusion à nouveau mais avec fuite et l'autre concernera un risque majeur identifié pour notre école, probablement la tempête.

Nous expliquons également que nous procéderons à trois exercices d'évacuation incendie au cours de l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le mardi 18 septembre 2018. Nous avons mis 1 minute et 33 secondes pour évacuer l'école. Nous n'avons pas relevé de problème particulier.

#### **4- Règlements intérieurs et regroupement des conseils (votes) :**

##### **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE**

Nous n'avons pas de modifications à apporter au règlement intérieur du conseil d'école. Le règlement intérieur du conseil d'école est voté à l'unanimité.

##### **REGLEMENT INTERIEUR DES ECOLES**

L'équipe enseignante propose quelques modifications :

ARTICLE 3 : Nous corrigeons les horaires de l'école maternelle ainsi que de l'école élémentaire.

ARTICLE 7 : Hygiène

« Nous déconseillons l'usage de chaussures à talons et de tongs. » remplacé par « L'usage de chaussures à talons et de tongs est interdit. »

ARTICLE 10 : modification des horaires d'APC.

Ce règlement intérieur est voté à l'unanimité.

##### **REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ECOLE**

Le fonctionnement en conseils d'écoles regroupés est voté à l'unanimité et Mme CESSAC assure la fonction de présidente.

## **5- Projet d'école 2018/2022 : validation**

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet. Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école dans le respect des objectifs nationaux. C'est un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Lors de l'année scolaire précédente, l'équipe enseignante a rédigé le projet d'école pour les années 2018 à 2022. Mmes Cessac et Del Din n'étant présentes ni l'une ni l'autre au moment de la rédaction du projet d'école, elles ont tenu à se l'approprier en faisant apparaître sur le document les actions qu'elles vont essayer de mener au sein de l'école et de leur classe.

M. Gardé rappelle comme il l'avait fait au mois de juin que c'est un bon projet d'école.

Le projet d'école est validé par le conseil d'école.

## **6- Sorties et manifestations :**

### Sorties/manifestations effectuées :

- Le cycle natation a commencé à Aix-sur-Vienne pour les élèves de CE2/CM1/CM2. Les séances auront lieu tous les jeudis matins, du 4 octobre jusqu'au 20 décembre 2018. Nous en profitons pour remercier les parents d'élèves qui ont accepté de passer l'agrément pour accompagner la classe et aider à encadrer des groupes d'élèves.

- Un vendredi sur deux, les élèves des deux classes se rendent à la médiathèque de Bussière-Galant. Ils profitent d'une lecture offerte et peuvent emprunter deux ouvrages. Armelle Sauret a également engagé un travail sur l'égalité filles/garçons.

- 07.09.2018 : nous avons accueilli dans la cour de l'école le camion « Sonoparadiso ». Les artistes Kristof Guez (photographe) et Benjamin Bondonneau (musicien) ont présenté aux élèves des éléments glanés lors de leurs différents séjours dans la vallée de la Haute-Dronne.

- 05.10.18 : Dans le cadre des journées "Y'a d'la ressource sur mon territoire" organisées par la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus, les élèves des 2 classes ont assisté à un spectacle pédagogique et ludique sur les thématiques du développement durable à la salle des fêtes de Nexon.

- 16.10.2018 : dans le cadre de la semaine du goût et du travail autour du chocolat, la classe de CP/CE1 s'est rendue à la boulangerie Maumège. Chaque enfant a pu confectionner une pizza sucrée.

- 06.11.2018 : Avec le PNR, nous participons à un programme d'animations sur l'alimentation. La première partie a eu lieu avec Audrey Lavandier de la ferme des Jariottes (une demi-journée par classe). La seconde partie aura lieu au printemps avec 3 ou 4 animations dont une sortie à la ferme. Certaines animations auront lieu sur le temps du repas, en lien avec la cantinière.

## Sorties/manifestations à venir :

- Une sortie pour Noël à définir.
- 22.01.2019 : concert JMF « Duologie », flûte versus harmonica, pour les deux classes de l'école élémentaire.
- 14.02.2019 : visite guidée et atelier de peinture sur porcelaine au musée Adrien Dubouché pour la classe de CP/CE1 (dans le cadre du parcours artistique et culturel).
- 21.06.2019 : journée multi-activités CM1/CM2/6ème au collège de Châlus.

## Projets liés à l'Amicale Scolaire :

- fête d'Halloween le 3 novembre 2018
- vente de chocolats de Noël en novembre/décembre
- calendrier 2019 en vente au mois de décembre
- participation à un marché de Noël le 9 décembre 2018
- vente de madeleines Bijou en octobre/novembre et probablement en avril
- dessous de plats avec les dessins des enfants en vente au mois de mars 2019
- loto : date à définir
- spectacle des écoles et kermesse le vendredi 14 juin 2019
- organisation d'un « vide ta chambre - vide-grenier » en cours d'étude

Il est à noter que l'Amicale Scolaire octroie 2500 € pour l'année pour l'école élémentaire.

## **7-Equipements et travaux :**

### Travaux effectués et équipement obtenu

- Le goudron de la cour a été entièrement refait au mois d'août.
- Les tracés demandés par les enfants et l'équipe enseignante ont été réalisés pendant les vacances de Toussaint.

### Travaux et équipement demandés

- Les enseignantes demandent s'il est possible de faire poser une cloche au niveau du préau pour pouvoir sonner la fin des récréations. A priori, cela ne pose aucun problème pour la mairie.
- Mme Cessac demande à nouveau à ce qu'une armoire fermant à clé soit installée pour que les produits ménagers ne restent pas à la portée des élèves.
- M. Dexet indique que lors des travaux d'accessibilité, les toilettes seront aménagés pour créer un accès handicapé. Mme Del Din demande s'il serait possible d'en profiter pour mieux cloisonner les toilettes des garçons car actuellement, lorsque l'on ouvre la porte, nous avons directement vue sur les urinoirs. Cela devrait également faciliter le passage aux toilettes de certains enfants qui sont réticents à le faire.

L'équipe enseignante fait un point sur le DUERP et les éléments y apparaissant qui relèvent d'une intervention de la mairie :

- Il y a de l'humidité dans l'école qui se manifeste par des moisissures sur les murs.
- Nous demandons s'il serait possible de bénéficier d'une formation à l'utilisation des extincteurs comme cela avait été évoqué il y a deux ans. M. le Maire ne se rappelle pas de ce point.
- L'équipe enseignante ainsi que les employées communales demandent l'installation d'un éclairage dans les escaliers menant au parking car à l'heure actuelle il n'y en a pas et nous devons descendre les marches dans le noir.

## 8- Questions diverses :

Il y a une question pour l'école élémentaire. : *« Nous avons l'impression que les enfants ne boivent pas hors de la cantine. Avez-vous des solutions pour que les enfants puissent résoudre ce problème ? Soit par leur propre initiative ou soit par la mise en place d'un moment de pause d'eau avant ou après les récréations ?*

*Par expérience, avec ma fille qui ne prend pas le temps ou n'y pense pas du tout (problème de santé). Possibilité que les parents fournissent de l'eau dans le sac de leur enfant (mise en place dans d'autres écoles). »*

Boire étant un besoin essentiel, les enfants sont effectivement autorisés à avoir une bouteille, une gourde ou un gobelet dans leur cartable car boire au lavabo ne leur est pas toujours aisé. Lors des épisodes de grosses chaleurs, les enfants sont invités à prendre leur bouteille dans la classe pour se désaltérer régulièrement.

En début d'année, nous leur rappelons régulièrement qu'ils doivent profiter des récréations pour aller aux toilettes et boire.

**Fin de séance : 20 h 30**

Présidente et secrétaire de séance  
Angélique CESSAC

